



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Trente-troisième session

Rabat (Maroc), 26-28 mars et 18-20 avril 2024

**Renforcer la résilience grâce à la transformation des systèmes
agroalimentaires**

Résumé

Il est essentiel de veiller à la résilience des systèmes agroalimentaires et des moyens de subsistance pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle face à des chocs et à des crises qui se chevauchent et se prolongent. L'Afrique essuie de sérieux revers dans sa volonté d'atteindre l'objectif de développement durable (ODD) 2 et l'objectif de la Déclaration de Malabo de l'Union africaine consistant à éliminer la faim d'ici à 2025. Actuellement, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire et sous-alimentées reste élevé. Les estimations les plus récentes montrent qu'en Afrique, près de 282 millions de personnes (environ 20 pour cent de la population) étaient sous-alimentées en 2022, soit une augmentation de 57 millions de personnes depuis le début de la pandémie de covid-19¹. En outre, la facture des importations alimentaires de l'Afrique devrait atteindre 90 milliards d'USD d'ici à 2030, alors que de nombreux pays africains sont confrontés à une crise de la dette et à une réduction de leur marge de manœuvre budgétaire². Il faut que de toute urgence, les pays africains redoublent d'efforts concertés pour passer à des systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables.

Pour renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires, il faut mener des actions complémentaires de gestion des risques et des effets des catastrophes dans le cadre du nexus action humanitaire-développement-paix. Cette approche vise, en renforçant les capacités de résilience, à aider à mieux prévenir, préparer, anticiper, traiter et surmonter les catastrophes au niveau des ménages, des communautés, des institutions et des écosystèmes en se concentrant sur les populations à risque dans le cadre d'une approche inclusive, non préjudiciable et multisectorielle axée sur les moyens de subsistance stratégiques et des solutions spécifiques au contexte, cela en tirant profit des capacités locales pour assurer à tous sécurité alimentaire et nutrition.

¹ FAO: 2023, Afrique: Aperçu régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition:
<https://www.fao.org/3/cc8743fr/cc8743fr.pdf>.

² Union africaine. *Position commune sur les systèmes alimentaires*:
<https://www.europarl.europa.eu/cmsdata/246156/AU%20Common%20Position%20on%20Food%20Systems%20-%20English%2011-2021.pdf>.

Le présent document peut être consulté à l'adresse www.fao.org.

Il faut que les pays et la communauté internationale s'emploient d'urgence, de manière coordonnée et concertée, à travailler dans le cadre du nexus action humanitaire-développement-paix pour répondre aux besoins immédiats et à long terme des populations les plus vulnérables et à risque et accélérer la transformation de leurs systèmes agroalimentaires.

Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale est invitée à:

- a. prendre note des risques de catastrophe encourus et inviter les membres à reconnaître l'impérieuse nécessité de renforcer les capacités de résilience au niveau des communautés, des institutions et des écosystèmes pour aider à transformer les systèmes agroalimentaires;
- b. prendre acte des meilleures pratiques, des innovations et des enseignements à prendre en compte pour renforcer la résilience par l'adoption d'approches et de solutions innovantes, spécifiques au contexte et au genre, le but étant d'atténuer les risques et de gérer les effets des catastrophes;
- c. appeler les membres à intensifier un investissement soigneusement ciblé dans des systèmes agroalimentaires résilients;
- d. appeler les membres à renforcer les partenariats avec de multiples parties prenantes, y compris des acteurs nationaux et infranationaux, des partenaires de développement, des organismes des Nations Unies, la société civile, le monde universitaire, les petits producteurs et leurs organisations, ainsi que le secteur privé.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

ARC-Secretariat@fao.org

I. Introduction

1. L'Afrique a la proportion la plus élevée dans le monde de personnes souffrant de la faim, soit près de 20 pour cent, contre moins de 10 pour cent dans d'autres régions (8,5 pour cent en Asie, 6,5 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes, et 7 pour cent en Océanie). En Afrique, la prévalence de la sous-alimentation est passée de 19,4 pour cent en 2021 à 19,7 pour cent en 2022³. Le nombre de personnes souffrant de la faim y a augmenté de 11 millions depuis 2021 et de plus de 57 millions depuis le début de la pandémie. L'insécurité alimentaire touche à la fois les zones rurales et urbaines de nombreux pays africains, avec des taux similaires ou légèrement plus élevés dans les zones urbaines et périurbaines que dans les zones rurales. L'Afrique n'est pas en voie d'atteindre les cibles «Éliminer la pauvreté» et «Éliminer la faim» des objectifs de développement durable (ODD) (d'ici à 2030) et de Malabo (d'ici à 2025).

2. Les conflits, les phénomènes météorologiques extrêmes et les chocs économiques sont les principaux moteurs de l'insécurité alimentaire, de l'augmentation de la faim et de l'aggravation de la pauvreté. Face à ces chocs et stress multiples, qui sont interconnectés et se chevauchent, il faut que les pays et la communauté internationale agissent de manière urgente, coordonnée et concertée pour renforcer la résilience, en œuvrant à l'interface entre action humanitaire, développement et paix pour répondre aux besoins immédiats et à long terme des populations les plus vulnérables et à risque. Il est essentiel de renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires et des moyens de subsistance correspondants pour protéger les acquis du développement et atteindre tous les ODD, notamment les ODD 1 et 2.

3. Les *Directives communes des Nations Unies sur l'édification de sociétés résilientes* définissent la résilience comme «la capacité des individus, des ménages, des communautés, des villes, des institutions, des systèmes et des sociétés à prévenir, résister, absorber, s'adapter, réagir et se rétablir de manière positive, efficace et efficiente face à un large éventail de risques, tout en maintenant un niveau de fonctionnement acceptable sans compromettre les perspectives à long terme de développement durable, de paix et de sécurité, de droits de l'homme et de bien-être pour tous».

4. Cette définition appelle à comprendre la façon dont les ménages gèrent les chocs et les stress, le but étant d'éclairer la conception et la mise en œuvre d'un ensemble d'interventions humanitaires et de développement propres à réduire les vulnérabilités et les risques liés aux chocs et aux stress, et à développer les capacités de prévention, de préparation, d'anticipation, d'absorption, d'adaptation et de transformation face aux menaces qui pèsent sur les systèmes agroalimentaires.

II. Le défi de la résilience des systèmes agroalimentaires et des moyens de subsistance correspondants en Afrique

5. En Afrique, l'agriculture est confrontée à de graves catastrophes, y compris des conflits et des chocs climatiques et économiques qui nuisent à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Ces dix dernières années, elle a absorbé plus de 23 pour cent de l'impact global des catastrophes naturelles de moyenne ou grande ampleur, la sécheresse représentant à elle seule 82 pour cent de cet impact⁴. Quelque 108,5 milliards d'USD ont été perdus en raison de la baisse de la production agricole et animale dans les pays les moins avancés (PMA) et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure⁵.

6. Selon la base EM-DAT du Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes, qui contient les données les plus complètes s'agissant des phénomènes extrêmes, les catastrophes ont causé près de 21 235 décès et des pertes économiques estimées à 13,8 milliards d'USD pour la seule année 2023, touchant en Afrique plus de 11,7 millions de personnes. La fréquence de ces phénomènes dans le monde est passée de 100 par an dans les années 1970 à environ 400 par an ces vingt dernières années.

³ FAO: 2023. Afrique: *Aperçu régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition – Statistiques et tendances*.
<https://www.fao.org/3/cc8743fr/cc8743fr.pdf>

⁴ FAO. 2018. *The Impact of Disasters and Crises on Agriculture and Food Security 2017..*
<http://www.fao.org/3/I8656EN/i8656en.pdf>.

⁵ FAO. 2021. *The Impact of Disasters and Crises on Agriculture and Food Security: 2021*. Rome, Italie..
<https://doi.org/10.4060/cb3673en>.

7. L'importance du secteur agricole pour les économies africaines est considérable, les moyens de subsistance et les systèmes de production étant, dans la région, très vulnérables à divers chocs et stress. Les risques multiples et interconnectés qui pèsent sur les systèmes agroalimentaires, notamment le changement climatique mondial, l'appauvrissement de la biodiversité, la crise sanitaire, mais aussi les très nombreuses catastrophes liées aux aléas naturels, les perturbations de la filière alimentaire et les crises et conflits prolongés, exacerbent l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la faim en Afrique.

8. En Afrique, les vulnérabilités existantes des moyens de subsistance agricoles, y compris l'augmentation de la pauvreté en termes absolus, l'augmentation de la sous-alimentation, le niveau alarmant de l'insécurité alimentaire aiguë et la faiblesse des mécanismes et des capacités, aggravent l'effet des multiples chocs et stress qui se superposent les uns aux autres. Cette situation touche principalement les zones rurales et, de manière disproportionnée, les moyens de subsistance agricoles et les groupes vulnérables, ce qui entraîne des catastrophes et des crises qui provoquent une augmentation de la faim et de la malnutrition.

9. Les conflits, l'insécurité, les conditions météorologiques extrêmes et les chocs économiques ont été les principaux moteurs des crises alimentaires qui sévissent en Afrique. Ces facteurs sont souvent liés et se renforcent mutuellement. On observe également différentes évolutions selon que les pays sont concernés par un ou plusieurs facteurs. En règle générale, les pays qui sont dans le deuxième cas sont ceux où l'on enregistre les niveaux les plus élevés d'insécurité alimentaire et de malnutrition. En 2022, le nombre de personnes sous-alimentées a fortement augmenté dans les pays à revenu faible ou intermédiaire où interviennent de multiples facteurs. Les estimations les plus récentes montrent qu'en Afrique, en 2022, près de 282 millions de personnes (environ 20 pour cent de la population) étaient sous-alimentées, soit une augmentation de 57 millions de personnes depuis le début de la pandémie de covid-19. Quelque 868 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave et plus d'un tiers d'entre elles, soit 342 millions de personnes, en situation d'insécurité alimentaire grave⁶.

10. En particulier, les conflits et autres formes de violence armée aggravent l'insécurité alimentaire, entraînant déplacements, perturbation du commerce et des cultures, confinement des communautés, abandon des terres agricoles et perte de vies humaines et de biens, tout en entravant l'accès à l'aide humanitaire. En cas d'inaptitude de la gouvernance et des institutions à gérer les conflits, il peut survenir une crise prolongée où les chocs qui se chevauchent se prolongent dans le temps. Les conflits sont les principaux moteurs de l'insécurité alimentaire, touchant environ 67 millions de personnes confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë dans dix pays d'Afrique⁷.

11. Les phénomènes météorologiques extrêmes entravent la production agricole et abîment les pâturages, aggravant les pertes de récoltes, réduisant les rendements et l'eau pour les animaux et endommageant les infrastructures agricoles. Les phénomènes climatiques/géologiques extrêmes, les inondations, les sécheresses, les ouragans, les typhons et les séismes font partie des chocs les plus fréquents liés aux risques naturels. Le changement climatique expose davantage les populations à des risques climatiques plus fréquents et plus intenses qui continuent de menacer les moyens de subsistance agricoles. Les phénomènes météorologiques extrêmes sont le deuxième facteur d'insécurité alimentaire, touchant 48 millions de personnes confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë dans dix pays d'Afrique⁸.

12. Les chocs économiques, associés aux chocs climatiques survenus récemment dans certains pays, ont considérablement réduit la production agricole, créé des risques de hausse de l'inflation des prix alimentaires, d'augmentation des prix des intrants et des carburants et de baisse des revenus, entraînant généralement une réduction de l'offre interne d'aliments. Les chocs macroéconomiques, notamment la dette et la faible croissance économique des pays africains les plus vulnérables, qui sont actuellement

⁶ FAO: 2023 Afrique: Aperçu régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition – *Statistiques et tendances*. <https://www.fao.org/3/cc8743fr/cc8743fr.pdf>.

⁷ *Global Report on Food Crises 2023*. <https://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/GRFC2023-compressed.pdf>.

⁸ Ibid.

confrontés à des pressions fiscales croissantes et luttent pour retrouver les taux de croissance économique d'avant la pandémie de covid-19, réduisent également les disponibilités en aliments. Les chocs économiques représentent le troisième facteur d'insécurité alimentaire, avec 30,6 millions de personnes confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë dans 16 pays d'Afrique⁹.

13. Les ravageurs et maladies des animaux, y compris les ravageurs et maladies transfrontières des animaux, des plantes, des milieux aquatiques et des forêts, les problèmes de sécurité sanitaire des aliments, les criquets, les chenilles processionnaires, la mosaïque du manioc, les mouches des fruits et les mycotoxines entravent la production agricole et abîment les pâturages, réduisant les rendements et créant un problème sanitaire qui peut anéantir les moyens de subsistance agricoles, avec notamment une perte de population animale et une augmentation de l'insécurité alimentaire. Par exemple, en 2020, l'invasion de criquets pèlerins d'une ampleur sans précédent survenue dans la Corne de l'Afrique a menacé la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de 41,2 millions de personnes.

14. Les conflits, la variabilité du climat et les extrêmes climatiques, ainsi que les ralentissements économiques influent sur les quatre dimensions de la sécurité alimentaire que sont la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité. Ces crises perturbent l'activité économique, en particulier dans les zones rurales, et ont une incidence sur la production agricole (cultures, élevage, pêche), les marchés et les prix, les petites et moyennes entreprises agroalimentaires et le commerce agricole et alimentaire. Le résultat est le même pour tous les chocs susmentionnés, avec une augmentation de l'insécurité alimentaire, de l'instabilité sociale et politique et de la faim, ainsi qu'une aggravation des conflits par diverses voies.

15. La résilience, selon les *Directives communes des Nations Unies sur l'édification de sociétés résilientes*¹⁰, est la capacité des individus, des ménages, des communautés, des villes, des institutions, des systèmes et des sociétés à prévenir, résister, absorber, s'adapter, réagir et se rétablir de manière positive, efficiente et efficace face à un large éventail de risques, tout en maintenant un niveau de fonctionnement acceptable sans compromettre les perspectives à long terme de développement durable, de paix et de sécurité, de droits de l'homme et de bien-être pour tous.

16. Pour améliorer la résilience, il faut renforcer les capacités requises pour réduire les risques et les vulnérabilités aux catastrophes et aux crises. Les cinq capacités de renforcement de la résilience sont les suivantes: a) **capacité d'anticipation**: aptitude à œuvrer rapidement en prévision d'une menace potentielle; b) **capacité de prévention**: aptitude à entreprendre des activités et à agir pour réduire les risques existants et éviter que ne s'en créent de nouveaux; c) **capacité d'absorption**: capacité à se protéger et à «rebondir» après un choc; d) **capacité d'adaptation**: capacité à ajuster ou à modifier progressivement les caractéristiques de systèmes; et e) **capacité de transformation**: capacité à créer un système fondamentalement nouveau lorsque les structures écologiques, économiques ou sociales rendent celui qui existe intenable.

17. Renforcer la résilience consiste à mener une réflexion systémique pour aborder les risques multidimensionnels – y compris les menaces, l'exposition, les vulnérabilités, les capacités et les facteurs de risque – et obtenir un résultat collectif tangible par l'adoption d'une approche multipartite qui transcende les secteurs, les systèmes et les niveaux, et est inclusive et centrée sur les personnes. Les éléments clés d'un renforcement de la résilience sont un risque et un contexte multidimensionnels, des systèmes interconnectés, des acteurs multiples et des capacités de résilience¹¹ (figure 1).

⁹ Ibid.

¹⁰ Nations Unies. 2020. Directives communes des Nations Unies sur l'édification de sociétés résilientes. <https://www.sparkblue.org/basic-page/un-common-guidance-helping-build-resilient-societies>.

¹¹ Ibid.

The Key Elements of Resilience-building

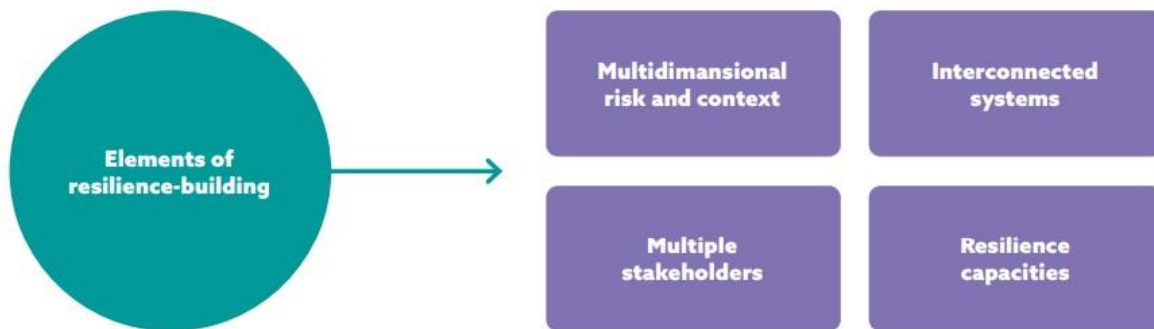


Figure 1: Éléments clés d'un renforcement de la résilience

18. D'après l'étude du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine menée en appliquant le modèle de mesure et d'analyse de l'indice de résilience de la FAO, qui évalue la résilience des ménages par l'accès aux services de base, aux actifs productifs et non productifs, aux capacités d'adaptation et aux filets de sécurité sociale, en moyenne 57 pour cent des ménages agricoles, pastoraux et de pêcheurs ont amélioré leur résilience entre 2020 et 2022 dans 33 pays d'Afrique¹².

19. L'Afrique de l'Ouest est celle qui a le plus progressé dans l'amélioration de la résilience à l'insécurité alimentaire avec 72,57 pour cent des ménages agricoles, pastoraux et de pêcheurs qui ont amélioré leur résilience au changement climatique et à d'autres chocs (sur la base de 12 pays déclarants), l'Afrique australe suit avec 36 pour cent pour quatre pays déclarants, tandis que l'Afrique centrale, qui englobe cinq nations, enregistre une amélioration moyenne de 57,28 pour cent de la résilience. L'Afrique de l'Est, avec huit pays déclarants, enregistre une amélioration moyenne de 45,67 pour cent. L'Afrique du Nord, quant à elle, affiche une amélioration de 53,97 pour cent.

20. Compte tenu de l'interconnexion des risques et des crises dans l'ensemble du système agroalimentaire, depuis la production jusqu'à la consommation, il faut mettre en œuvre des actions complémentaires de gestion des risques et des crises le long du nexus action humanitaire-développement-paix pour assurer la résilience. Cette approche vise à renforcer les capacités de résilience au niveau des communautés, des institutions et des écosystèmes, en mettant l'accent sur les populations à risque grâce à des solutions inclusives, non préjudiciables, multisectorielles, stratégiques et spécifiques aux moyens de subsistance et au contexte, et en tirant profit des capacités locales pour assurer à tous sécurité alimentaire et nutrition¹³.

III. Points névralgiques de l'insécurité alimentaire en Afrique

21. Le rapport *Hunger Hotspots* sur les points névralgiques de la faim, publié par le Programme alimentaire mondial (PAM) et la FAO, recense 18 zones sensibles dans 22 pays où la sécurité alimentaire devrait se détériorer fortement entre novembre 2023 et avril 2024. Treize de ces points névralgiques se trouvent en Afrique: le Burkina Faso, Djibouti, l'Éthiopie, le Malawi, le Mali, le Niger, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud, le Tchad et le Zimbabwe¹⁴.

¹² Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Congo, Djibouti, Égypte, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan du Sud, Togo, Tunisie et Zimbabwe.

¹³ Nations Unies. 2020. *Directives communes des Nations Unies sur l'édification de sociétés résilientes*.

<https://www.sparkblue.org/basic-page/un-common-guidance-helping-build-resilient-societies>

¹⁴ *Hunger Hotspots: FAO-WFP early warnings on acute food insecurity, November 2023 to April 2024 outlook* | Programme alimentaire mondial

22. Le Burkina Faso, le Mali, le Soudan du Sud et le Soudan sont les points névralgiques les plus préoccupants pour la période comprise entre novembre 2023 et avril 2024. On y trouve des segments de population identifiés ou projetés comme étant à risque de famine ou de détérioration vers des situations catastrophiques. Une intervention urgente y est nécessaire en raison des effets dévastateurs des conflits sur les moyens de subsistance, le secteur agricole et l'économie en général, dans un contexte de déplacements internes et d'afflux de réfugiés entraînant des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë.

23. La République démocratique du Congo, l'Éthiopie et la Somalie sont également préoccupants pour la même période. Ces pays ont des populations importantes, supérieures à 500 000 personnes, dont on estime ou prévoit qu'elles auront besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Pendant la période considérée, les besoins devraient être importants en raison d'une combinaison de risques naturels et humains.

24. Au Tchad, à Djibouti, au Malawi, au Niger, en Ouganda et au Zimbabwe, la situation de la sécurité alimentaire devrait se détériorer sous l'effet des problèmes économiques persistants, des phénomènes météorologiques extrêmes, de la réduction des récoltes, de l'afflux de réfugiés et de l'instabilité politique.

25. L'approche habituelle consistant à répondre aux crises alimentaires et aux catastrophes à mesure qu'elles se produisent, face au changement climatique, à l'augmentation de l'insécurité alimentaire et des risques de malnutrition, à l'aggravation de la pauvreté et des inégalités, à l'élargissement de la dépendance alimentaire, à l'augmentation du nombre de populations ayant besoin d'une aide humanitaire, à l'augmentation des taux de mortalité chez les enfants, les jeunes et les femmes, n'est pas viable. Ces facteurs peuvent tous générer d'importants troubles politiques et de l'insécurité régionale.

26. Pour parvenir à renforcer la résilience face à l'insécurité alimentaire, il faut que les pays commencent par mettre en œuvre des interventions agricoles transformatrices qui tiennent compte des risques et des conflits dès leur conception. Cela implique de changer de paradigme, en passant d'une réponse aux crises à une gestion des risques pour accroître la résilience de l'agriculture et des systèmes alimentaires. Il faudrait notamment investir davantage dans des mesures d'anticipation, s'attaquer aux facteurs de conflit et maximiser la contribution à la paix locale, réduire la vulnérabilité et prendre des mesures de résilience au climat. Ces dernières pourraient passer par la mise en place d'infrastructures de sécurité de l'eau là où les ressources en eau sont rares ou sujettes à la variabilité climatique, l'accroissement des disponibilités en aliments pour animaux et en fourrage climato-résistants face aux pénuries dues aux sécheresses récurrentes et à la dégradation des sols, la mise en place d'une gestion des pertes après récolte, la restauration des écosystèmes et des paysages et l'offre, aux populations déplacées, aux rapatriés et aux communautés d'accueil, de solutions qui répondent durablement à leurs besoins alimentaires.

27. Des progrès ont été faits pour ce qui est de réduire les risques et les vulnérabilités des moyens de subsistance agricoles et d'aider les pays et les sous-régions à se relever après des chocs grâce à la mise en place du *Programme d'action de l'Union africaine pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 en Afrique*. Conformément aux quatre priorités d'action du Cadre de Sendai (comprendre les risques de catastrophe, renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux gérer ces derniers, investir dans la réduction des risques de catastrophe pour la résilience, et améliorer la préparation aux catastrophes pour assurer une réponse efficace et «reconstruire en mieux» dans le cadre des activités de relèvement, de remise en état et de reconstruction), les pays et les sous-régions ont élaboré des politiques nationales et régionales et, pour améliorer la gestion des risques et renforcer la résilience, des mécanismes de préparation et de coordination qui sont essentiels pour aider non seulement à combattre la persistance de l'insécurité alimentaire chronique et aiguë et de la malnutrition, mais aussi à atteindre tous les ODD, notamment les ODD 1 et 2.

28. Pour renforcer la résilience de ses systèmes alimentaires face aux chocs et au stress, l'Afrique s'attache, dans le cadre de la position commune qu'elle a défendue au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires¹⁵, à :

- a. faciliter et appuyer la mise en place de programmes de filets de sécurité sociale et alimentaire appropriés et ciblés au niveau local pour renforcer la capacité des communautés et des ménages à anticiper et absorber les chocs, les stress et autres perturbations socioéconomiques, ainsi qu'à s'y adapter;
- b. promouvoir la production d'aliments traditionnels et autochtones pour non seulement améliorer durablement l'accès à des aliments nutritifs, mais aussi étendre les capacités de résilience du système alimentaire;
- c. favoriser et encourager des choix politiques pertinents et des investissements accrus dans les systèmes de données et de connaissances climatiques à l'appui de systèmes d'alerte précoce concernant la sécurité alimentaire et les catastrophes liées au changement climatique;
- d. encourager les partenariats et l'investissement pour surmonter les problèmes de pénurie d'eau sur le continent;
- e. faciliter et appuyer, au besoin, les investissements et les choix politiques propres à renforcer les capacités d'assurance contre les risques et des mesures telles que des régimes d'assurance des récoltes et du bétail indexés sur les conditions météorologiques;
- f. développer les programmes de protection sociale et à les relier à la nutrition et à l'accès à la nourriture.

29. Pour renforcer la résilience des systèmes alimentaires, il faut investir massivement. Selon le rapport de l'Équipe spéciale interdépartementale chargée des questions relatives à l'Afrique¹⁶, quelque 76 milliards d'USD seront nécessaires chaque année jusqu'en 2030 pour transformer les systèmes alimentaires africains. En 2019, l'Afrique a consacré environ 12 milliards d'USD à l'agriculture. Elle est encore bien en deçà du niveau de 10 pour cent de la part de l'agriculture dans les dépenses publiques. Entre 2001 et 2019, la part de ses dépenses agricoles a légèrement diminué, passant de 2,93 pour cent à 2,32 pour cent (figure 2). Il faut continuer de faire en sorte que les secteurs public et privé investissent plus judicieusement pour améliorer la résilience des systèmes agroalimentaires.

¹⁵ Position commune de l'Union africaine sur les systèmes alimentaires.

<https://www.europarl.europa.eu/cmsdata/246156/AU%20Common%20Position%20on%20Food%20Systems%20-%20English%2011-2021.pdf>

¹⁶ United Nations Interdepartmental Task Force on African Affairs: Building Africa's Food Sovereignty and Resilience through Sustainable Investments. https://www.unfoodsystemshub.org/docs/unfoodsystemslibraries/stocktaking-moment/unfss-2-special-sessions/idtfaa---africa-special-session---un-food-systems-summit-2---policy-paper.pdf?sfvrsn=e19159a_3

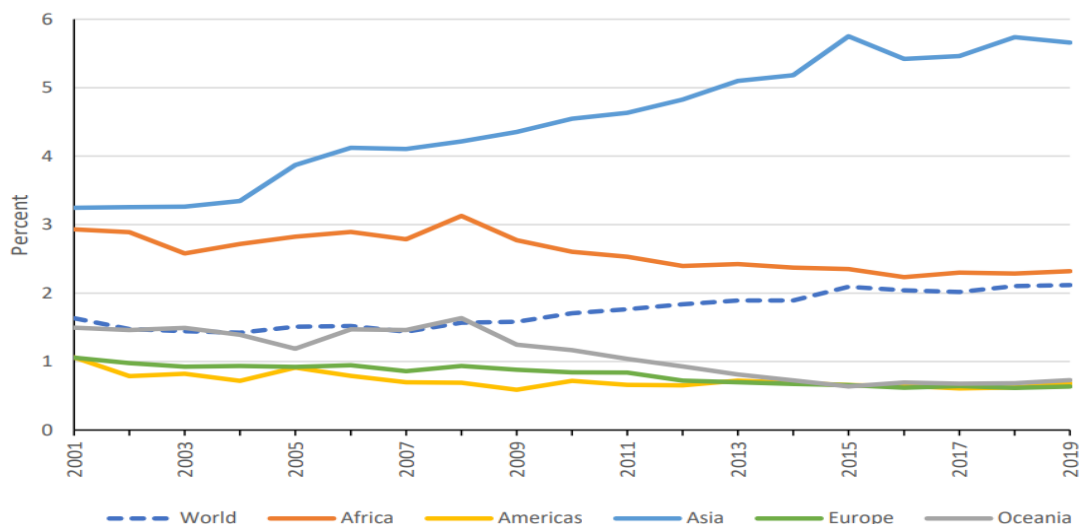


Figure 2: Part de l'agriculture dans les dépenses publiques par région | Source FAOSTAT 2021

IV. Accroître la résilience des systèmes agroalimentaires: initiatives de la FAO dans la région Afrique

30. Il faut, pour gérer les crises et les risques d'insécurité alimentaire dans la région africaine, que se mette en place une coopération internationale. La FAO s'efforce de renforcer la résilience en aidant les pays à, dans le cadre d'une approche multirisque et intersectorielle, i) mesurer et comprendre les risques; ii) surveiller les risques de crise et de catastrophe, activité couplée à une alerte précoce; iii) réduire les vulnérabilités des moyens de subsistance agricoles et des systèmes agroalimentaires correspondants face aux risques de crise et de catastrophe; et iv) se préparer et réagir aux crises et aux catastrophes.

31. Ces quatre composantes thématiques sont interconnectées et se renforcent mutuellement: la mesure, la compréhension et le suivi des risques multiples sont des préalables sur lesquels les interventions doivent impérativement se fonder pour étayer une meilleure gouvernance multirisque et une mise en œuvre qui contribuent à réduire concrètement les risques et les vulnérabilités face aux chocs et aux stress et à se préparer et à répondre aux crises et aux catastrophes lorsqu'elles ne peuvent être évitées. Elles visent à aider à agir à tous les niveaux interconnectés des systèmes agroalimentaires et à celui de leurs acteurs clés, y compris les autorités locales et nationales, les réseaux alimentaires nationaux, les producteurs, leurs associations, les transformateurs d'aliments, les entreprises agroalimentaires, les travailleurs agricoles ou non et les consommateurs (en veillant à assurer l'accès à une alimentation suffisante, saine et durable face aux chocs et aux stress). Il faudra également veiller à inclure des groupes de population tels que les populations autochtones, les femmes et les jeunes.

32. En comprenant et mesurant les risques multiples, les membres améliorent leur environnement, avec une législation, des politiques et des cadres institutionnels qui les aident à accroître la résilience dans l'agriculture, l'élevage, la pêche, la foresterie et la gestion des ressources naturelles, et à renforcer leur capacité institutionnelle à les mettre en œuvre. En Afrique, le travail de résilience de la FAO consiste à renforcer les capacités d'évaluation des dommages et des pertes, de planification d'urgence ainsi que d'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans les politiques sectorielles et agricoles et la bonne gouvernance dans les secteurs agricoles.

33. L'existence de systèmes de surveillance couplés à des mécanismes d'alerte rapide est essentielle pour prévoir la probabilité d'occurrence de risques climatiques et leurs effets sur les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la nutrition. Elle est particulièrement utile lorsque des alertes opportunes aident à prendre des décisions précises et à anticiper à tous les niveaux institutionnels, y compris celui des communautés, pour atténuer l'impact des aléas, réduire les besoins humanitaires et

permettre un rétablissement rapide des moyens de subsistance agricoles. En renforçant l'analyse de la sécurité alimentaire et agricole, on peut également disposer en temps utile de connaissances factuelles propres à éclairer la prise de décisions pour des politiques et des investissements efficaces de préparation et de gestion des risques.

34. En analysant le contexte en tenant compte des conflits, la FAO œuvre, avec les communautés, à réduire et prévenir les conflits au moyen d'approches innovantes, y compris un accès amélioré et équitable aux ressources naturelles, un renforcement de la coexistence pacifique, par exemple entre familles d'accueil et familles déplacées, une aide aux moyens de subsistance pour renforcer la résilience, la mise en place d'une programmation transfrontière et la promotion de l'emploi rural. Il faudrait davantage s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire aiguë et de la malnutrition, notamment en intensifiant l'amélioration de la sécurité climatique et en renforçant l'action relative au nexus action humanitaire-développement-paix, vu le rôle clé que l'agriculture joue dans la sécurité alimentaire et la paix. Construire la paix est la responsabilité de tous. La FAO a, avec ses partenaires et les communautés, un rôle à jouer pour favoriser la paix, ce qui peut se traduire par un mode de travail «non préjudiciable» et, si possible, «bénéfique», en contribuant à réduire les niveaux de violence, à renforcer la capacité des communautés à répondre à leurs propres besoins et à aider les sociétés à transformer les relations qui ont conduit au conflit en premier lieu.

35. En Afrique australe, la FAO collabore avec le PAM et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, s'attachant à renforcer la capacité des membres à gérer efficacement les risques de catastrophe grâce à des systèmes sous-régionaux d'anticipation interinstitutions qui utilisent une approche multirisque et multisectorielle. D'autres investissements visent à renforcer les capacités d'analyse des risques et d'alerte précoce, y compris la mise en œuvre d'actions appropriées et opportunes propres à protéger les moyens de subsistance des personnes vulnérables en prévision des chocs. En particulier, la FAO a conçu le projet intitulé *Anticipating El Niño: Mitigation, preparedness and response plan for Southern Africa, 2023-2025* (Anticiper El Niño: plan d'atténuation, de préparation et de réaction pour l'Afrique australe, 2023-2025), dont le but est de protéger les vies et les moyens de subsistance des populations vulnérables et de contribuer à l'action menée pour renforcer la collaboration entre les acteurs de l'humanitaire, du développement et de la paix.

36. En ce qui concerne la réduction des risques et des vulnérabilités au niveau des communautés, des institutions et des écosystèmes, il est essentiel de veiller à ce que les petits producteurs et transformateurs aient accès à des moyens de subsistance adaptés, à des technologies spécifiques au contexte et au genre, et aux outils nécessaires. Par exemple, la FAO encourage à gérer les activités d'après-récolte de façon à remédier aux pertes de nourriture qui surviennent entre la production et la consommation du fait de mauvaises installations de stockage, d'infrastructures inappropriées et d'un accès limité aux technologies et aux marchés, ce qui entraîne une importante perte de nourriture pour la consommation et de revenus pour les petits exploitants agricoles.

37. La pénurie d'eau exacerbe la vulnérabilité et l'insécurité alimentaire, les disponibilités en eau ayant chuté de plus de 40 pour cent en deux décennies, touchant 96 millions de personnes en Afrique de l'Ouest¹⁷. La FAO a appuyé l'initiative sur l'eau menée dans le cadre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, qui a fait de l'eau un accélérateur de développement. Au Sahel, l'initiative Main dans la main de la FAO, qui doit stimuler l'investissement public et privé au moyen de partenariats et d'une mobilisation de ressources pour accélérer la transformation des systèmes alimentaires et l'instauration d'un développement rural durable en recourant à l'appariement, comprend un volet d'amélioration de la gestion et de la gouvernance de l'eau. Il est actuellement préparé, au titre de ce volet, des plans qui doivent être présentés aux investisseurs potentiels dans diverses instances, notamment au Forum mondial de l'investissement, événement phare de la FAO. Cette dernière a également mis en œuvre l'initiative «Un million de citernes pour le Sahel» dans huit pays d'Afrique de l'Ouest. Cette initiative comporte quatre volets (protection sociale, accès à l'eau, adaptation au changement climatique et développement des capacités) qui accroissent la résilience des femmes et les aident à accéder à une eau de qualité grâce à une approche économiquement abordable et participative.

¹⁷ Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel: document officiel relatif à l'atelier de réflexion sur l'eau en tant qu'accélérateur du développement dans le Sahel.

38. L'initiative Grande muraille verte, initiative phare mise en œuvre en Afrique, avec l'appui de la FAO et d'autres partenaires, pour combattre le changement climatique et la désertification et s'attaquer à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté, illustre bien l'importance de restaurer les terres ainsi que de gérer l'eau et les arbres à grande échelle pour renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires. Cette importante intervention consiste en des solutions basées sur la nature qui utilisent la restauration des terres, la conservation et la gestion des ressources en eau rares et la plantation d'arbres par les acteurs locaux et les communautés pour renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires et la sécurité alimentaire en réduisant le risque de désertification et de sécheresse prolongée et récurrente.

39. Une autre approche, pour ce qui est de réduire les risques et les vulnérabilités et d'offrir des possibilités d'emploi (aux jeunes) est de diversifier les moyens de subsistance des communautés rurales pour réduire leur dépendance à l'égard de la production agricole, renforcer les chaînes de valeur alimentaires et améliorer leurs possibilités de générer des revenus. On pourra, par exemple, appuyer les petites et moyennes entreprises, promouvoir les chaînes de valeur, fournir formation et assistance technique et procurer un accès au financement pour créer de nouvelles sources de revenus dans les secteurs non agricoles. On pourra également mettre les petits exploitants qui éprouvent de l'insécurité alimentaire en rapport avec les marchés, assurer un meilleur fonctionnement des chaînes d'approvisionnement et des marchés alimentaires locaux et régionaux, appuyer le développement des capacités locales par le transfert de connaissances et de compétences avec la participation d'acteurs locaux (y compris les communautés). L'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine offre aux petites et moyennes entreprises africaines la possibilité d'un marché de 2 500 milliards d'USD qui couvrirait 80 pour cent des aliments consommés en Afrique¹⁸.

40. Pour renforcer la résilience des moyens de subsistance basés sur l'élevage et remédier à la pénurie d'aliments pour animaux et de fourrage, la FAO utilise des approches innovantes, promouvant le développement de la chaîne de valeur et du secteur du fourrage, l'entrepreneuriat agricole chez les jeunes et les femmes, des technologies de fourrage résistant à la sécheresse, le développement et la gestion d'entreprises, ainsi que l'adoption de technologies numériques propres à améliorer l'accès des producteurs et des acteurs des chaînes de valeur aux services climatiques (prévisions météorologiques, prix et intrants). La FAO aide également à développer les marchés de fourrage pour favoriser un approvisionnement régulier en fourrage de qualité et accroître les capacités, la nutrition animale et les revenus, améliorant ainsi la résilience des ménages et des communautés. Enfin, la FAO aide, en développant leurs capacités d'analyse de données, de création de chaînes de valeur de l'élevage et d'analyse sectorielle, les pays à prendre des décisions éclairées, à établir des plans directeurs d'élevage à long terme, des plans d'investissement à moyen terme, des inventaires d'aliments pour animaux et des bilans.

41. En étendant les filets de sécurité sociale et les régimes de protection sociale pour aider les plus vulnérables en temps de crise et en reliant ces filets et régimes à des systèmes d'alerte rapide pour les programmes qui se fondent sur les risques et les chocs, on renforce la résilience des communautés, on protège les moyens de subsistance, on limite les stratégies d'adaptation négatives et l'on atténue l'impact de la crise. La FAO appuie les programmes de protection sociale naissants et établis pour s'assurer que les plans locaux, nationaux et régionaux incorporent cette protection, y compris la dimension des moyens de subsistance agricoles, l'assurance des risques entourant le financement des risques agricoles, l'alerte précoce et l'anticipation, y compris la prévention des conflits.

42. En ce qui concerne la préparation et la réponse aux crises humanitaires, la FAO a, en 2023, aidé, par l'octroi aux ménages et aux individus d'une aide directe d'urgence à la résilience, au moins 46,3 millions de personnes de 122 pays, dont 17,5 millions d'Afrique, sauvant des vies et des moyens de subsistance. Cette aide a été fournie avec des partenaires internationaux et nationaux. Les principales interventions ont consisté à soutenir la production agricole (aide sous forme d'intrants de qualité et adaptés au climat, assistance technique et développement des capacités), le secteur de l'élevage et la santé animale (vaccination de plus de 35 millions d'animaux, distribution d'aliments d'urgence, appui

¹⁸ Position commune de l'Union africaine sur les systèmes alimentaires:

<https://www.europarl.europa.eu/cmsdata/246156/AU%20Common%20Position%20on%20Food%20Systems%20-%20English%2011-2021.pdf>

à la chaîne de valeur, assistance technique et formation), et à soutenir les bénéficiaires par une aide en espèces et en bons d'achat, y compris une formation des agriculteurs, des partenaires et du personnel gouvernemental. En Afrique, les principaux bénéficiaires ont été l'Éthiopie (4,4 millions de personnes), le Soudan du Sud (3 millions) et le Tchad (2,4 millions).

43. Il faut donc, pour pouvoir gérer les crises et les risques face aux chocs et aux menaces qui pèsent sur le système agroalimentaire, que se mette en place un partenariat entre les acteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la paix (gouvernements, ONU, donateurs, secteur privé, organisations d'agriculteurs, communautés). Les trois organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome que sont la FAO, le PAM et le FIDA sont un exemple de partenariat qui, par une programmation conjointe, permet d'obtenir des résultats collectifs propres à renforcer la résilience des communautés au service de la transformation agroalimentaire, sans laisser personne de côté. La FAO a également conclu des accords de partenariat avec plusieurs acteurs nationaux, locaux, internationaux et entités du secteur privé pour renforcer les capacités locales à gérer les crises et les risques.

44. Appelés à combler le déficit financier qu'elle subit en investissant dans le renforcement de la résilience à long terme, les institutions financières internationales, le secteur privé et les partenariats de financement mixte offrent à l'Afrique une opportunité stratégique de mettre en place des pratiques innovantes et transformatrices qui stimulent la production et la productivité agricoles et accroissent les revenus des petits exploitants pour leur permettre de passer à des systèmes agroalimentaires résilients. Un exemple récent en est le fonds de 1,5 milliard d'USD de la Banque africaine de développement, qui a financé le mécanisme de production alimentaire d'urgence mis en œuvre en Afrique pour atténuer les risques à court, moyen et long termes aggravés par la guerre en Ukraine. L'objectif de cette intervention à court terme était d'accroître la production locale de blé, de maïs, de riz et de soja pour compenser la perte d'approvisionnement due à la guerre en Ukraine et assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en produisant 37,6 millions de tonnes de ces cultures vivrières de base d'ici à 2024. Innovation financière, le partenariat public-privé aide à mettre en œuvre des idées et de nouvelles pratiques de gestion des risques, et à adopter des solutions numériques pour la mise en place de systèmes agroalimentaires résilients.

45. Globalement, il faut que l'Afrique intensifie ses investissements dans l'agriculture pour une transformation agroalimentaire résiliente face à la multiplication des catastrophes, des conflits et des crises. Il faut d'urgence passer de l'engagement politique à l'action concrète pour renforcer la résilience par la transformation agroalimentaire¹⁹. Pour ce faire, il faut s'attaquer à la nature systémique des risques qui pèsent sur les systèmes agroalimentaires. Il faut traduire en actions et à grande échelle les approches réussies, y compris la collecte et l'analyse de données qui aident à comprendre les risques, l'anticipation, l'appui à la production et la productivité alimentaires locales, les régimes de protection sociale, la gestion des risques à moyen et long termes, y compris la gestion des activités d'après-récolte menées pour traiter les pertes alimentaires de la production à la consommation, l'infrastructure de sécurité de l'eau, le renforcement des marchés intérieurs et la promotion du commerce intrarégional de produits agroalimentaires, l'alimentation climato-intelligente du bétail et le développement des mécanismes de financement. Les partenariats, y compris avec la FAO, sont essentiels pour relever les défis de la résilience par la transformation des systèmes agroalimentaires africains.

19

https://www.resakss.org/sites/default/files/2023_ator_individual_chapters/Chapter%2014_ReSAKSS_AW_ATOM_2023.pdf.